



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

43,8 % des salariés appartiennent à la catégorie des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés :

- par rapport au niveau régional, cette catégorie est plus importante dans le secteur juridique (63,6 %) ;
- en retour, les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique (37,3 % et 34,4 %).

De même, que les professions intermédiaires dans le secteur santé (36,3 %).



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux

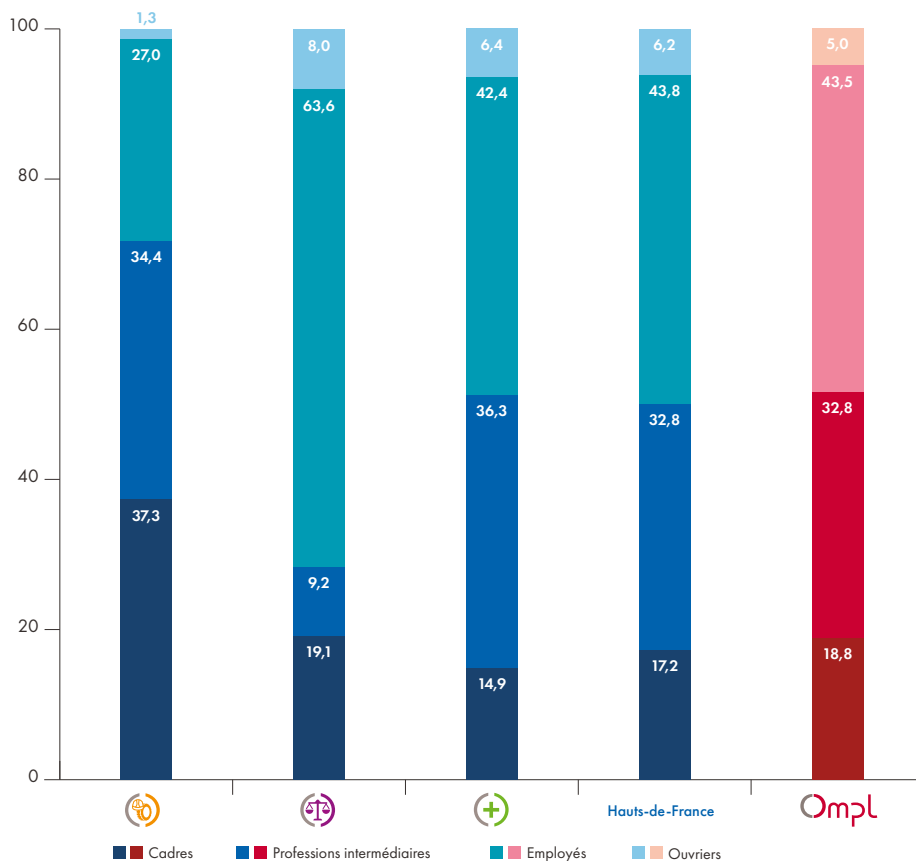


Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires

### Répartition des salariés par secteur et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2019.



**Catégorie sociale :** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches professionnelles des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



## HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les cadres et les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Cependant, une surreprésentation est constatée au niveau :
  - des cadres dans les cabinets d'avocats (20,4 %) ;
  - des employés pour les études d'administrateurs et mandataires judiciaires (86,9 %) et les études d'huissier de justice (70,1 %) ;
  - des ouvriers dans les cabinets d'avocats et offices de commissaires-priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une proportion relativement forte d'employés (42,4 %) :
  - la pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires recrutent plus de cadres (28,3 % et 24,7 %) ;
  - les laboratoires de biologie médicale et la pharmacie d'officine se démarquent aussi par une proportion accrue de professions intermédiaires (51,9 % et 54,3 %).

## Répartition des salariés par branche professionnelle et catégorie sociale (%)

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé
	37,3	34,4	27,0	1,3	0,0
	42,3	34,2	@22,2	1,3	0,0
	17,8	34,9	46,2	1,0	0,0
	19,1	9,2	63,6	8,0	0,0
	8,6	4,5	86,9	0,0	0,0
	20,4	9,2	58,6	11,7	0,1
	14,6	7,8	59,2	18,4	0,0
	19,2	10,3	70,1	0,4	0,0
	14,9	36,3	42,4	6,4	0,0
	4,0	2,4	90,4	3,3	0,0
	3,8	51,9	33,0	11,3	0,0
	2,3	19,8	72,5	5,5	0,0
	28,3	54,3	10,6	6,7	0,0
	24,7	18,1	52,9	4,1	0,2
<b>Hauts-de-France</b>	<b>17,2</b>	<b>32,8</b>	<b>43,8</b>	<b>6,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>18,8</b>	<b>32,8</b>	<b>43,5</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2019.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.



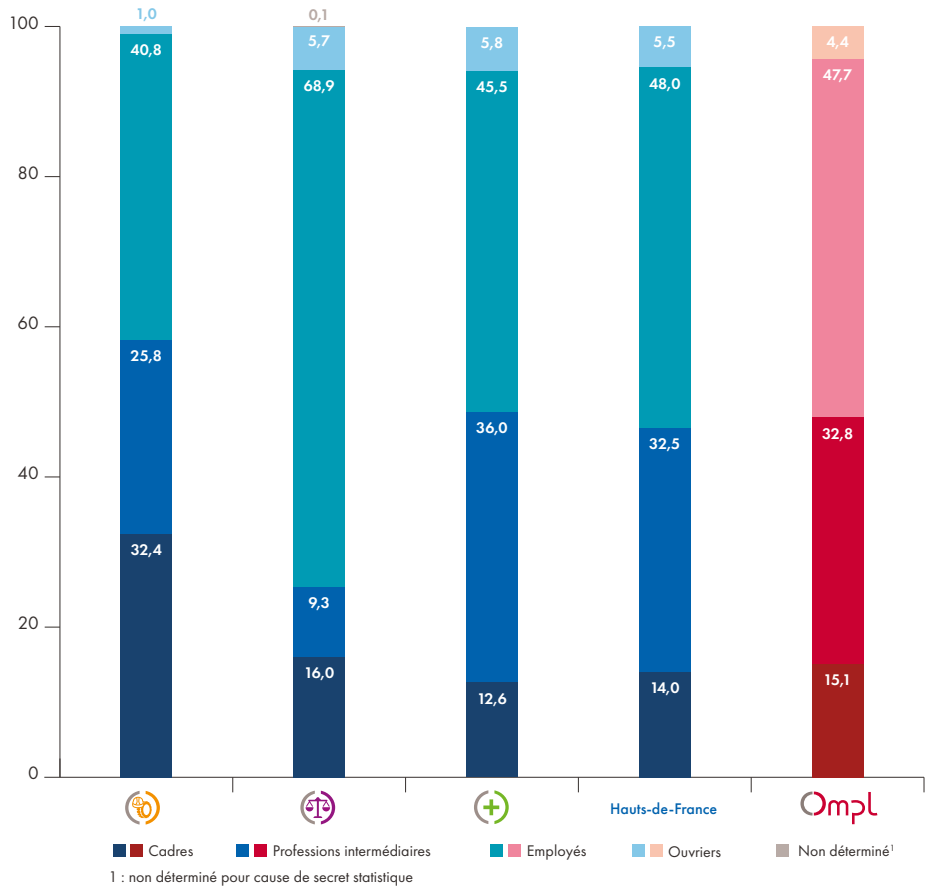
### FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Tous secteurs confondus, les femmes sont principalement dans la catégorie « employés » et dans une moindre mesure, dans celle des cadres.

Par rapport au niveau régional :

- dans le secteur cadre-de vie technique, elles sont un peu plus présentes dans la catégorie cadres (32,4 %) ;
- dans le secteur juridique, leur surreprésentation dans la catégorie employés est très marquée (68,9 %) et dans une moindre proportion dans celle des cadres (16,0 %) ;
- dans le secteur santé, elles sont plus souvent positionnées dans la catégorie des professions intermédiaires (36,0 %).

Répartition des femmes par secteur et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2019.



## RÉPARTITION VARIABLE SELON LA BRANCHE

Au niveau régional, les femmes employées représentent près de la moitié des effectifs féminins (48,0 %). Cependant, leur répartition, par catégorie sociale, diffère en fonction des secteurs.

- Dans le secteur cadre de vie-technique, elles sont surreprésentées :
  - chez les employés dans les entreprises d'expertises en automobile (87,4 %).
  - chez les cadres dans les entreprises d'architecture (38,1 %).
- Dans le secteur juridique, elles sont surreprésentées parmi :
  - les employés (68,9 %). Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais leur surreprésentation est encore plus importante dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires (89,6 %) ;
  - les cadres dans les cabinets d'avocats (16,6 %) et les études d'huissiers de justice (16,3 %) ;
  - les ouvriers dans les cabinets d'avocats (8,6 %). Il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.
- Relativement au secteur santé, la surreprésentation féminine caractérise :
  - les employés dans les cabinets dentaires (92,6 %), les cabinets médicaux (76,4 %) et les cliniques vétérinaires (55,8 %) ;
  - les cadres dans les pharmacies d'officine (25,2 %) et les cliniques vétérinaires (20,9 %) ;
  - les professions intermédiaires dans les laboratoires de biologie médicale (53,5 %) et les pharmacies d'officine (57,2 %).

## Répartition des femmes par branche professionnelle et catégorie sociale (%)

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé
	32,4	25,8	40,8	1,0	0,0
	38,1	29,9	30,8	1,2	0,0
	6,3	6,3	87,4	0,0	0,0
	16,0	9,3	68,9	5,7	0,1
	7,1	3,3	89,6	0,0	0,0
	16,9	9,7	64,7	8,6	0,1
	9,5	7,1	81,0	ND	2,4
	16,3	10,0	73,1	0,6	0,0
	12,6	36,0	45,5	5,8	0,0
	2,2	1,9	92,6	3,2	0,0
	3,2	53,5	36,9	6,4	0,0
	1,7	16,4	76,4	5,6	0,0
	25,2	57,2	10,9	6,8	0,0
	20,9	19,1	55,8	4,1	0,1
<b>Hauts-de-France</b>	<b>14,0</b>	<b>32,5</b>	<b>48,0</b>	<b>5,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>15,1</b>	<b>32,8</b>	<b>47,7</b>	<b>4,4</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2019.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.